

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 18045

présenté par

M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 15 et 16.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement s'opposent à la fin des régimes spéciaux prévue par cet article. Déjà largement réformés dans une logique d'harmonisation avec les autres régimes de retraite, les « régimes spéciaux » sont une fois de plus stigmatisés afin de procéder à un nivellement par le bas des droits de tous à la retraite. Ainsi, la reconnaissance et la compensation de la pénibilité en vigueur dans les régimes spéciaux méritent, non pas d'être supprimées, mais d'être généralisées à l'ensemble du système de retraite.